



COMMUNIQUE N° 0093 /C/CRCE/SG/SIGAMP/CA/UC/2025 DU 28 JUIL 2025
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION
N°005/DCE/CRCE/CIPM/2024 DU 04 JUIN 2025 RELATIF AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION OU REHABILITATION DE CERTAINS ETABLISSEMENTS RECEVANT DU
PUBLIC DE LA REGION DU CENTRE : CONSTRUCTION D'UN BLOC PEDAGOGIQUE DE
DEUX SALLES DE CLASSE, D'UN BLOC ATELIER ET D'UN BLOC TOILETTES DU CETIC
DE NSEM (LOT 2)

Le Président du Conseil Régional du Centre communique :

La Consultation n°005/DCE/CRCE/CIPM/2024 du 04/06/2025 relative à la construction d'un bloc pédagogique de deux salles de classe, d'un bloc atelier et d'un bloc toilettes du CETIC de NSEM dans le Département de la Haute Sanaga (LOT 2) est attribué à l'entreprise :

MIT SARL pour un montant de quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quarante-six mille cent quarante-neuf (99 946 149) francs CFA Toutes Taxes Comprises.

Délai des travaux : quatre (04) mois.

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), pour la mise au point de son marché.

Par ailleurs, les soumissionnaires ayant déposés leurs offres sont invités à passer les retirer sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Ampliations :

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP ;
- ✓ Président CIPM/CRCE ;
- ✓ SIGAMP/CRCE ;
- ✓ Archive/Chrono ;
- ✓ MIT SARL ;

Yaoundé, le 28 JUIL 2025



Gilbert TSIMI EVOUNA